

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2017/n°85/7.1/22-11/6

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	28

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2017

Date de la convocation : 14-11-2017

Date de l'affichage : 16-11-2017

L'an deux mille dix-sept,

Le VINGT DEUX NOVEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Marielle NEPOTY, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Amandine JACINTO, Stéphane PIGNAN.

OBJET :

**BUDGET COMMUNE 2017
DM N° 4**

Absent ayant donné procuration :

N. CLAUDEL à JC CAMPOS

G. BER à F. LABARUSSIAS

Rapporteur : J. SOLEYROL

Absents: V. BONVICINI

Secrétaire de séance : S. ROUS

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits suivantes :

- DEPENSES de FONCTIONNEMENT : + 42 000 €
 - Article 6453 : Caisse de Retraite : + 42 000 €
- RECETTES de FONCTIONNEMENT : + 42 000 €
 - 7067 : Redevance & droits services périscolaires : + 42 000 €
- DEPENSES D'INVESTISSEMENT : + 162 640 €
 - O N A :
 - 2115 : Terrain bâti : 23 000 €
 - OP 32 : Mairie : + 24 000 €
 - 21311 : Hôtel de ville : + 24 000 €
 - OP 45 : Vidéosurveillance : + 6 000 €
 - 21538 : autres réseaux : 6 000 €
 - OP 61 : cimetière : + 18 000 €
 - 2111 : Terrains nus : + 18 000 €
 - OP 70 : Réhabilitation Gambetta : + 15 850 €
 - 2184 : Mobilier : + 15 850 €
 - OP 74 : Environnement 2017 : - 48 210 €
 - 2152 : installation de voirie : - 14 360 €
 - 2188 : autres immos : - 33 850 €
 - OP 76 : Chapelle des Capucins + 42 400 €
 - 21318 : autres bâtiments publics : + 42 400 €
 - OP 78 : Hostellerie des Remparts : + 81 600 €
 - 21318 : autres bâtiments publics : + 81 600 €

- RECETTES D'INVESTISSEMENT : + 162 640 €
 - ONA : + 132 640 €
 - 10222 : FCTVA : + 122 640 €
 - 10226 : Taxe aménagement : + 10 000 €
 - OP 76 : Chapelle des Capucins
 - 1312 : Subvention régions : + 30 000 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

Pour : 22.

Abstentions : 6 : C. Bonato – R. Bouteiller – F. Labarussias (pro. G. Ber) – A. Bonnet – A. Jacinto –
- adopte la proposition.

Le Maire,
Pierre Maumejean

